



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 décembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2011

Délibération n° D20110599

GESTION DU STATIONNEMENT PAYANT DES PARCS DE SURFACES ET
OUVRAGES - APPEL D'OFFRES - APPROBATION DU MARCHE

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
27 décembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie SEGUIN donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Jean-Pierre GAILLARD donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION ET DE LA
SECURITE**

**GESTION DU STATIONNEMENT PAYANT DES PARCS DE SURFACES
ET OUVRAGES - APPEL D'OFFRES - APPROBATION DU MARCHÉ**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

La convention de prestations de services du stationnement payant sur parcs de surfaces et ouvrages arrive à expiration le 31 décembre 2011. Un marché à bons de commande a donc été mis en place pour assurer la continuité de cette gestion.

Le minimum et le maximum de ce marché sont respectivement fixés à 150 000 € HT et 600 000 € HT / an.

La commission d'appel d'offres, réunie le 14 novembre 2011, a procédé à la désignation de l'attributaire. Il s'agit de la SOPAC. Les crédits correspondants sont prévus au budget.

Le descriptif quantitatif estimatif établi, dans le cadre de la consultation, fait ressortir l'offre de la SOPAC au montant estimatif annuel de 317 480,59 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché à bons de commande dont les montants minimum et maximum sont fixés respectivement à 150 000 € HT et à 600 000 € HT / an avec la SOPAC devenue la SOSPACE, pour la gestion du stationnement payant des parcs de surfaces et ouvrages pour une durée de 4 ans.

- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD